

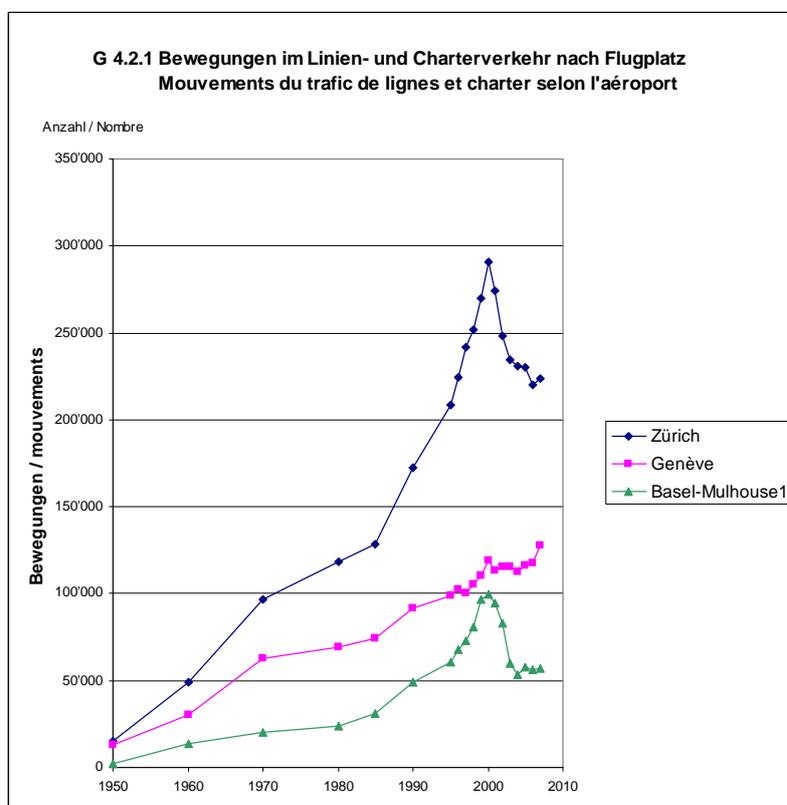


Comment calcule-t-on les émissions du trafic aérien?

La **consommation** et le niveau des **émissions** de la plupart des types de réacteurs sont des données connues. Elles sont déterminées soit à partir de la certification des émissions des moteurs, réglementée au niveau international, soit à partir des mesures effectuées par l'OFAC, soit encore à partir des indications des constructeurs ou des exploitants. L'Office fédéral de la statistique (OFS) établit la statistique annuelle des **mouvements d'aéronefs** (chaque atterrissage ou décollage compte pour un mouvement) pour le compte de l'OFAC. De plus, les aéroports nationaux, les aérodromes régionaux et les champs d'aviation communiquent régulièrement à l'OFAC des données complètes concernant les mouvements. Ils mentionnent entre autre l'aéroport de provenance, l'aéroport de destination des vols ainsi que l'immatriculation de l'aéronef. L'OFAC relève également le type d'avion, de même que le type et le nombre de moteurs. A partir du moment où les points de départ et d'arrivée sont connus, il est possible d'en déduire l'itinéraire des vols et de calculer les émissions polluantes et la consommation de carburant.

A cela s'ajoutent les données des aéronefs qui ne font que traverser le ciel suisse sans escale. Ces données sont fournies par Skyguide. On obtient ainsi un tableau complet des émissions du trafic aérien dans l'espace aérien et sur le territoire suisses.

Le transport aérien est le moyen de transport pour lequel les mouvements et les émissions sont déterminés avec la précision maximum du fait du relevé systématique des vols et de l'exactitude des données concernant les moteurs.



1 Die Zahlen umfassen den schweizerischen und französischen Verkehr / Les chiffres comprennent les trafics suisse et français

Illustration tirée de la statistique des mouvements publiée par l'OFAC. Mouvements totaux des trafics de ligne et charter depuis 1950 pour les aéroports de Zurich, Genève et Bâle.